

AVIS N° 001-2025 / DCBR / DG

TPCI 5,90 % 2022-2037

Païement des intérêts annuels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le **1^{er} février 2025**, au paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90 % 2022-2037 » pour un montant total de **9 735 000 000** (neuf milliards sept cent trente-cinq millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : United Capital For Africa (UCA) - 001 BP 8690 RP Bénin - Tél : +229 21 31 00 21 - E-mail : uca@ucasgi.com.

Fait à Abidjan, le 03 janvier 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation



Le Directeur des Opérations

Mohamed SISSOKO